

Tourisme

Prévenir

& Sérénité

SÉRÉNITÉ

en P r o v e n c e

10 conseils pour la sécurité de vos clients

Il est nécessaire de respecter quelques règles élémentaires de sécurité afin de passer un agréable séjour dans notre région.

En voiture :

Les automobilistes de passage doivent avoir à l'esprit qu'ils circulent dans des véhicules qui ne sont pas immatriculés dans le département, et ils sont dès lors très facilement repérables par tout malfaiteur.

- 1** Ne laisser aucun objet ou vêtement en apparence, même en roulant.
- 2** En ville, circuler avec les portières verrouillées.
- 3** Ne pas laisser de sac ou d'objet sur les sièges, ou posé sur les genoux.
- 4** A l'arrêt aux feux de signalisation, ou dans le flot de véhicules, se méfier des mouvements de scooters.
- 5** Vérifier que le véhicule soit fermé à clef, alarme branchée, direction bloquée et autoradio retiré. Ne pas laisser d'objet de valeur dans le coffre. Attacher les 2 roues à du mobilier urbain, direction bloquée.

Dans les lieux publics

(gare, aéroport, rue, plage...):

- 6** Eviter de porter un sac en bandoulière et de marcher trop près de la chaussée. Fermer le sac à main. Dans la foule, se méfier des pickpockets.
- 7** Ne pas transporter de grosses sommes d'argent, travellers chèques ou bijoux. Les laisser dans le coffre de l'hôtel.
- 8** Pour toute utilisation de carte bancaire, cacher le clavier pour composer le code. Etre vigilant lors du retrait des espèces à un distributeur. Ne pas jeter les relevés d'opérations ou les factures.
- 9** Ne pas laisser d'effets personnels (téléphone portable, sac...) sans surveillance et à la portée de quiconque.
- 10** Sur la plage, ne pas abandonner ses affaires.

PREVOIR SA SECURITE, C'EST